

Projet d'aménagement hydroélectrique sur  
la rivière Sheldrake à Rivière-au-Tonnerre

**MRC de Minganie**

**6211-03-079**

**Mémoire présenté au BAPE  
lors des audiences publiques du 17 juin 2009  
concernant le projet d'implantation  
d'une centrale hydroélectrique  
sur la rivière Sheldrake**

**Présenté par M. Jean Bouchard – Citoyen**

**Rivière Sheldrake**  
**Projet hydroélectrique de la Courbe du Sault**  
**Mémoire de M. Jean Bouchard**

J'habite le village de Sheldrake depuis plus de 60 ans maintenant. J'aime la rivière Sheldrake. J'ai appris à la découvrir au fil des ans. Je suis tout particulièrement attaché au secteur de la chute du Sault. Je fréquente cet endroit depuis que j'ai 6 ans. Sans pouvoir dire que je connais tout de la rivière Sheldrake je peux dire que je la connais très bien. Elle représente beaucoup pour moi.

Le site de la Courbe du Sault est tout simplement fabuleux, il a beaucoup à offrir. Malheureusement, il est très difficilement accessible. Beaucoup de personnes le connaissent de nom seulement puisqu'ils n'ont jamais eu la chance de s'y rendre.

Grâce au projet hydroélectrique, il sera désormais accessible à tous. Je me réjouis à l'idée que l'on puisse enfin mettre en valeur les potentiels hydroélectrique et récréotouristique de ce secteur de la rivière qui représente tant pour moi. Il pourra désormais profiter à un plus grand nombre.

J'attendais ce projet depuis plusieurs années déjà. Je me réjouis à l'idée qu'il est plus que jamais en voie de se réaliser. Je vois dans ce projet un véritable moteur économique qui profitera non seulement à la municipalité de Rivière-au-Tonnerre/Sheldrake mais également à toute la région. Il profitera non seulement aux travailleurs et à leurs familles mais également à l'ensemble de la communauté grâce aux redevances annuelles que touchera le milieu.

Rivière-au-Tonnerre a besoin de relancer son économie. Elle a besoin de projets de développement afin de redonner espoir à sa population et de pouvoir retenir ses jeunes qui ont tendance à quitter la municipalité pour ne plus revenir par la suite. Compte tenu des perspectives d'avenir peu reluisantes, on les comprend d'ailleurs très bien.

Nous avons grandement besoin de ce projet. Notre village se vide de sa jeunesse. Il perd ce qu'il a de plus précieux ses enfants. Nous devons leur redonner confiance en demain. Le projet de la Courbe du Sault est porteur d'espoir. Il nous le faut.

Il nous faut le projet tout d'abord pour les retombées liées à la construction des équipements qui s'étendra sur environ deux ans. Durant cette période, les travailleurs de Sheldrake/Rivière-au-Tonnerre pourront rentrer tous les soirs à la maison parmi les leurs plutôt que d'avoir à s'exiler temporairement pour faire vivre leurs familles.

Il nous faut aussi le projet pour les redevances annuelles qui seront versées à la communauté. Ces redevances pourraient permettre la réalisation d'un plan de développement durable basé sur l'écotourisme grâce à l'ouverture du territoire. Ce projet de mise en valeur du territoire permettrait l'embauche d'une trentaine de personnes. Les activités visées sont principalement le canotage, la randonnée, pédestre, la chasse à l'automne et le tourisme d'hiver durant la saison morte. Le projet de la Courbe du Sault pourrait ainsi contribuer à relancer sur de nouvelles bases l'économie locale et régionale.

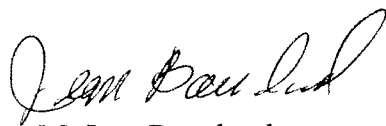
Nous avons la chance à Rivière-au-Tonnerre/Sheldrake de pouvoir construire notre futur à partir de la filière hydroélectrique, plus précisément les petites centrales. C'est une chance que nous ne devons pas laisser passer. En mettant en valeur cette ressource naturelle qu'est l'eau et que nous avons en abondance, nous contribuons également à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Nous pouvons donc construire aujourd'hui l'économie de demain dans le plus grand respect de l'environnement.

La rivière Sheldrake possède un potentiel important de mise en valeur récréotouristique que le projet hydroélectrique rendra désormais possible. Ce projet représente une occasion rêvée pour la population locale. ~~N~~ nous de la saisir. Nous ne pouvons pas nous permettre de passer à côté.

Les régions doivent plus que jamais se prendre en main. Nous sommes privilégiés de pouvoir compter sur l'une des filières énergétiques les plus propres qui soient pour ce faire. Le projet de la Courbe du Sault permettra de mettre à contribution des travailleurs locaux qui possèdent déjà une de l'expérience dans le domaine hydroélectrique. Il permettra également à des jeunes de prendre de l'expérience et de se construire un avenir ici même dans la région plutôt que d'avoir à s'exiler. Il nous faut retenir nos jeunes et les faire revenir si possible dans la région. Ils sont notre avenir.

Le projet de mise en valeur de la rivière Sheldrake va dans le sens du développement durable. On le fait pour nous mais également en pensant à nos enfants et aux enfants de nos enfants. Le projet de la Courbe du Sault, c'est beaucoup plus qu'un simple projet, c'est l'occasion de faire de la rivière Sheldrake un exemple de développement polyvalent, harmonieux et rassembleur.

Merci de prendre en considérations mes commentaires dans l'analyse que vous ferez de ce dossier et des recommandations que vous ferez au gouvernement du Québec.



M. Jean Bouchard  
Résident de Sheldrake